

DAJI/2019/Décision/Tarifs/06

Décision portant approbation du tarif d'inscription au colloque «ICDDPS2019 2d International Conference on data Driven Plasma Science»

Le Président d'Aix-Marseille Université

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,
Vu la délibération n°2018/03/27-08 du conseil d'administration en date du 27 mars 2018, donnant délégation de pouvoir au Président, notamment en matière d'approbation de tarifs,

DECIDE

Article 1 :

Sont approuvés les tarifs d'inscription au colloque «ICDDPS2019 2d International Conference on data Driven Plasma Science» organisé par le laboratoire de Physique des Interactions Ioniques et Moléculaires (PIIM).

Ce colloque aura lieu du 13 au 17 mai 2019 au Palais du Pharo à Marseille.

Les tarifs d'inscription HT s'élèvent à :

	Tarifs jusqu'au 15 avril 2019	Tarifs inscriptions tardives du 16 avril au 03 mai 2019
Chercheurs	275,00 € HT	325,00 € HT
Doctorants	150,00 € HT	200,00 € HT
Industriels	350 € HT	
Membres invités	Gratuité	

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent comptable, sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Marseille, 28 janvier 2019


Yvon Berland
Président d'Aix-Marseille Université

